

Le sujet en l'individu

La promesse d'autonomie du travail social au risque d'une colonisation par le proche

Luca Pattaroni

in Cantelli F., Genard J.L., 2007, *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ, col. Droit et Société, vol. 46, 203-218.

On assiste depuis quelques années à Genève à la multiplication des lieux d'hébergement pour personnes en situation précaire offrant non seulement un toit et un lit pour pallier une urgence mais aussi un suivi social visant l'"autonomisation" et la "responsabilisation" des personnes hébergées¹. Cette visée place ces institutions d'aide sociale aux frontières des politiques publiques respectueuses d'une subjectivité individuelle. Aux frontières, car il s'agit dans ces cas moins d'appuyer l'administration du pouvoir public sur la subjectivité déjà donnée des citoyens que de restituer aux plus démunis la subjectivité attendue des différents dispositifs de régulation de la société. Le pari de ces lieux est qu'en faisant le détour par le plus intime des personnes – là où elles *habitent* le monde – les travailleurs sociaux sont à même de les aider à se préparer pour affronter les épreuves qui conditionnent l'insertion dans la société².

Ces différentes épreuves – commandant l'accès au monde du travail, au marché du logement ou encore au bon déroulement des relations en public – convergent vers le dessin d'une personne dotées des capacités lui permettant d'agir en tant qu'*individu autonome et responsable*. C'est ainsi au regard de ces exigences bien spécifiques que les travailleurs sociaux sont amenés à placer au centre de leurs efforts de (ré)insertion, la visée d'une autonomisation et d'une responsabilisation des personnes aidées. En enquêtant alors sur leur travail, il est possible de préciser l'idée de *subjectivité* et en particulier de mettre à jour les

¹ Outre l'existence de plusieurs institutions privées offrant une telle prestation, la ville de Genève a mis ces dernières années tout un réseau d'appartements (environ 80 lieux pour 250 appartements) à disposition d'un hébergement à caractère social offrant un encadrement variable (allant d'un suivi très ponctuel à une véritable prise en charge pédagogique).

² Je remercie Marc Breviglieri pour ses critiques et commentaires qui ont largement contribué à l'éclaircissement du propos présenté ici. La description des bienfaits et des méfaits du proche, effectuée dans cet article, s'inspire d'un ensemble de travaux touchant aux dynamiques sensibles et affectives relatives aux rapports de proximité et où sont thématiques, par ce biais, les notions d'*usage* et d'*habiter*. Cf. en particulier : Marc BREVIGLIERI, "Bienfaits et méfaits de la proximité dans le travail social", dans Jacques ION (dir.), *Le travail social en débat*, La découverte, Paris, 2005 ; Marc BREVIGLIERI, "Penser la dignité sans parler le langage de la capacité à agir", intervention aux journées d'études *Critique sociologique et critique sociale*, GSPM/Ifs, Paris, 16 et 17 mars 2006 ; Marc BREVIGLIERI, Joan STAVO-DEBAUGE, "Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation", dans François Eymard-Duvernay, *L'économie des conventions : méthodes et résultats*, tome 2, La Découverte, Paris, 2006

tensions que tout processus de subjectivation abrite et doit apaiser. Ces tensions sont au cœur du travail social et naissent d'une exigence contradictoire à la fois d'émancipation de la personne et de son intégration dans un ordre commun.

Elles sont particulièrement saillantes dans les lieux d'hébergement social du fait qu'ils offrent l'occasion d'un rapprochement entre le travailleur social et la personne aidée³. Ce rapprochement - caractéristique de ce que l'on peut nommer un travail social de *proximité*⁴ - est à la fois nécessaire, afin de pallier la vulnérabilité de personnes qui ne sont pas en mesure de répondre des attendus d'un engagement autonome, et porteur de certaines menaces au regard des exigences propres à une grammaire de l'autonomie et de la responsabilité.

L'intérêt de ce rapprochement réside dans le fait qu'il permet de "ménager" la personne, en tissant des relations de *familiarité*⁵ qui la soustraient momentanément aux épreuves du jugement par le tiers et de présentation de soi en public et vont ensuite assurer les bases d'un engagement autonome et responsable.

Toutefois, la possibilité de faire preuve d'autonomie et de responsabilité est étroitement liée à la capacité de tenir à distance et de gérer réflexivement les liens de proximité qui nous attachent au monde. Dès lors, le *travail de subjectivation* susceptible de consolider la nécessaire autonomie de l'utilisateur est envisagé essentiellement en relation avec le risque d'une *colonisation* s'exerçant depuis et par le monde proximal de l'utilisateur et empêchant l'apparition d'un sujet autonome. Ainsi, la proximité qui s'instaure entre les travailleurs sociaux et la personne hébergée apparaît elle-même porteuse de différents vices à l'égard d'un processus d'autonomisation.

³ Ces lieux d'hébergement se caractérisent par une coprésence entre les travailleurs sociaux et les personnes aidées plus soutenue que dans les autres situations d'aide sociale. Cette coprésence offre l'occasion de multiples rencontres, permettant de varier les modalités de l'aide prodiguée (conseil donné au fil d'une discussion informelle, geste affectueux ou encore entretien formel). Le développement de ces formes d'aide est ainsi étroitement lié à la transformation du cadre de la rencontre, cf. Jean-Marc WELLER, "Stress relationnel et distance au public. De la relation de service à la relation d'aide", dans *Sociologie du travail*, 44, 2002, p. 75-97.

⁴ Marc BREVIGLIERI, Luca PATTARONI & Joan STAVO-DEBAUGE, "Quelques effets de l'idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social", dans *Revue suisse de sociologie*, 29 (1), 2004, p. 141-157.

⁵ La notion de familiarité renvoie aux travaux de Laurent Thévenot sur le "régime de familiarité" visant à décrire un rapport au monde qui se tient en deçà des formats publics, cf. Laurent THEVENOT, "Le régime de familiarité : des choses en personne", dans *Genèses*, 17, 1994, p. 72-101.

Les dérives du travail social et la hantise⁶ d'une "colonisation par le proche"

L'identification de ces vices est au cœur des différentes critiques élevées au fil du siècle contre ce qui apparaît comme autant de dérives possibles du travail social. On peut en retenir trois qui sont le "paternalisme", l'"assistentialisme" et la "claustration".

Ces trois figures négatives de la relation d'aide nous renseignent plus fondamentalement sur la manière dont une grammaire de l'individu autonome et responsable conduit à considérer l'extension des liens de proximité comme un débordement susceptible de *coloniser* l'espace de l'autonomie. A la figure du paternalisme correspond la question de la *domination par l'institution*, à celle de l'assistentialisme la problématique de la *dépendance à l'institution* et à la figure de la claustration la crainte de *l'enfermement dans l'institution*.

Ces trois registres de ce que l'on peut nommer une "colonisation par le proche" constituent autant de ressources critiques pour les travailleurs sociaux dans l'évaluation de leur travail quotidien où ils font preuve d'un souci constant de ces dérives. Toutefois, ils ne se défient pas seulement des effets colonisateurs de leur proximité avec les personnes qu'ils aident mais ils cherchent aussi à s'assurer qu'elles sont à même de s'en affranchir plus largement. Ils sont donc conduits à mettre en place différents processus de subjectivation visant à émanciper un "je" capable de s'inscrire de manière autonome tant dans le monde familial que socio-économique. Ils parcourent ainsi le chemin qui mène d'un engagement *familier* de la personne dans le monde à un engagement *public* impliquant la capacité à se coordonner avec autrui en se basant sur des repères conventionnels.

Pour opérer ce travail de subjectivation, les travailleurs sociaux empruntent au moins trois voies passant par l'apprentissage de : 1) la maîtrise des interactions (processus d'individuation), 2) la maîtrise de l'équipement contractuel (processus de responsabilisation), 3) la maîtrise de ses propres motivations (processus de mobilisation). Avant d'aborder leur analyse empirique, il faut encore préciser le sens des tensions qui habitent la subjectivité. Ces tensions proviennent d'une contradiction entre l'émancipation de la personne et son intégration dans un ordre commun. Par sa capacité à contenir cette contradiction, la subjectivité apparaît comme un élément central de toute *politique du vivre ensemble*.

⁶ Sur la question de la hantise comme moteur d'un retour critique des acteurs sur leurs engagements, cf. Stavo-Debaugé, 2003.

Subjectivité et politique : un lien fondamental

Par *politique du vivre ensemble*, nous entendons ici une manière donnée de composer les personnes et les choses afin de réaliser certaines formes de bien commun⁷. A l'horizon de la constitution d'un ordre juste, les personnes n'apparaissent jamais comme des entités intrinsèquement singulières mais au contraire comme des "êtres qualifiés", dotés des compétences nécessaires au maintien de cet ordre⁸. Chaque modèle politique implique en amont une anthropologie, c'est-à-dire qu'il suppose que les êtres qui le composent sont capables et désireux d'agir de certaines manières⁹. Le problème du politique devient celui de la production des sujets qu'il présuppose, ouvrant la double question de l'éducation et de la discipline.

Notre proposition est que la *subjectivité* est étroitement liée à ce travail de délimitation publique des formes d'apparition de la personne nécessaire à l'agencement des humains entre eux. Plus précisément, elle prend toute sa signification en regard de la manière dont cette question plus générale a été posée dans le cadre de la Modernité.

La subjectivité au cœur de la modernité

La Modernité est étroitement liée à l'idéal de "libération" par l'action révolutionnaire qui soumet "la possibilité pour l'homme d'accéder à l'humanité à un travail d'émancipation par rapport à des contraintes reçues de l'extérieur et acceptées comme allant de soi et comme impérieuses"¹⁰. Cette visée d'émancipation des anciens ordres et statuts a eu pour conséquence de poser à nouveau frais le problème politique de la constitution d'une société juste et ordonnée.

En effet, comme l'a analysé Peter Wagner, la société libérale issue de la Révolution française – et des idéaux de la Modernité - n'a pas pu se contenter de simplement être un projet d'émancipation des individus mais elle a dû aussi prendre en charge un travail d'alignement des comportements individuels¹¹. Ce travail était nécessaire car rapidement les vertus de la raison - dont on dotait l'être autonome - sont apparues insuffisantes pour assurer la production d'un ordre juste.

⁷ Luca PATTARONI, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Paris/EHESS, Genève/Université de Genève, 2005.

⁸ Laurent THEVENOT, "Éthique et sens du juste : enquête sur les jugements de valeur", dans Pierre LIVET, *L'éthique à la croisée des savoirs*, Vrin, Paris, 1996, p. 149-177.

⁹ John RAWLS, *Libéralisme politique*, PUF, Paris, 1995.

¹⁰ Luc BOLTANSKI, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Seuil, Paris, 2004, pp. 180-181.

¹¹ Peter WAGNER, *Liberté et discipline : les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996.

Dans cette perspective, le travail de "moralisation" - au cœur du dispositif libéral de mise en ordre de la société¹² - peut être compris comme une manière de délimiter la subjectivité du *bon* citoyen libéral. Par la suite, l'idée de "socialisation" avancée par les républicains français apparaît elle aussi comme une tentative pour faire tenir ensemble l'autonomisation du sujet et la discipline nécessaire à l'ordre social¹³. On peut considérer enfin les appels plus récents à la "responsabilisation" participant d'une tentative renouvelée de concilier l'émancipation des individus – en leur restituant une certaine maîtrise sur des cours d'action donnés – et l'alignement de leurs engagements¹⁴.

A chaque fois, on transforme la personne en *sujet* politique en s'assurant à la fois d'un "je" doté de certaines qualités cognitives et conatives (réflexivité, vertus, obéissance, convictions, sensibilité, etc.) et d'un cadre où prendront place ses actions.

Dans cette perspective, la subjectivité apparaît comme une expression *publique* de la singularité d'une personne sous des traits permettant la composition avec autrui.

Figures de la singularité

Les analyses de Bourdieu sur le nom propre qui à la fois individualise et situe la personne dans un espace social¹⁵, ou encore celles du Foucault de *Surveiller et Punir* portant sur l'"individualisation descendante"¹⁶, étayent une compréhension de la subjectivation comme processus à la fois de singularisation et d'assujettissement. Dans une telle perspective, la singularité n'est pas une qualité émergente de la personne mais avant tout le résultat d'un processus social qui à la fois singularise et généralise¹⁷.

Bien que cette approche présente l'avantage de réintroduire la singularité comme objet sociologique, elle nous semble masquer toutefois certaines des tensions relatives à l'articulation entre singularité et ordre commun. En effet, ce qui permet de singulariser une personne est ici d'emblée ce qui permet de la rattacher à une classe spécifique¹⁸. Cette continuité ne laisse guère entrevoir la possibilité d'une tension.

A l'inverse, des travaux récents ont montré comment la singularité trouve un fond d'existence dans la personnalisation du rapport familial au monde¹⁹. Dans ce cas, la

¹² François EWALD, *L'Etat-Providence*, Grasset, Paris, 1984.

¹³ François DUBET, *Le déclin de l'institution*, Seuil, Paris, 2002, p.35.

¹⁴ Luca PATTARONI, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Paris/EHESS, Genève/Université de Genève, 2005.

¹⁵ Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994.

¹⁶ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.

¹⁷ Luc BOLTANSKI, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Seuil, Paris, 2004.

¹⁸ *Idem*, p.56.

¹⁹ Laurent THEVENOT, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

singularité n'est plus l'aboutissement d'un processus social extérieur à la personne mais découle d'une manière propre de se tenir dans le monde. Cette dernière pose problème pour la coordination avec autrui du fait qu'elle s'oriente sur des repères qui ne sont pas d'emblée partagés.

Deux voies peuvent être empruntées pour permettre de composer avec cette altérité ancrée dans le proche. La première consiste à se *rapprocher* de la personne afin de s'ajuster avec elle en deçà des formes de coordination publique. La seconde consiste à amener la personne à rabattre sa conduite sur des repères partageables afin de pouvoir la faire entrer dans des modes de coordination conventionnels.

Les travailleurs sociaux se tiennent à la croisée de ces deux voies. Plus précisément, ils empruntent la première afin d'amener la personne à se défaire d'une trop grande singularité qui ne permettrait pas de composer avec un "autrui généralisé". Ils s'appuient ainsi sur une dynamique de la proximité et de l'habitation pour réarmer un "je" capable de respecter certaines règles, d'entrer dans une relation contractuelle et, plus largement, d'adopter un rôle donné. Les travailleurs sociaux sont ainsi conduits à parcourir le chemin qui mène de l'ancrage de la personne dans le proche vers son affirmation comme sujet de nos sociétés libérales sous les traits d'un individu autonome et responsable²⁰.

Vers une pragmatique des processus de subjectivation

Nous avons distingué en introduction trois modalités de la subjectivation, passant par l'individuation, la responsabilisation et la motivation. Ensembles, elles permettent d'opérer le délicat passage du proche au public ainsi que l'alignement de la subjectivité sur un ordre commun. A chaque fois, le sujet est institué par un mouvement d'opposition à une ou plusieurs des menaces du proche. Ce mouvement prend à la fois un sens historique – où il est lié à un idéal de modernité fondé sur la valorisation de l'autonomie et l'abolition d'un monde *domestique* – et un sens pragmatique – où il renvoie aux opérations nécessaires pour composer avec la singularité des êtres humains. La méfiance à l'égard du proche doit être comprise à ce moment comme un effet de rabattement du travail pragmatique sur la normativité, historiquement située, de l'individu autonome et responsable qui apparaît comme l'unique et désirable possible d'un processus de subjectivation. Nous reviendrons en conclusion sur le caractère problématique de ce rabattement.

²⁰ L'analyse effectuée ici du passage du proche au public s'inscrit dans le cadre du programme de recherche institué par Laurent Thévenot sur les "politiques du proche". Pour une présentation des enjeux théoriques de ce programme, cf. Laurent THEVENOT, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006 (en particulier, le dernier chapitre).

Subjectiver en individuuant

Dans ce premier parcours vers la subjectivation, le "je" n'émerge qu'au terme d'un processus d'interaction, et notamment celui qui l'expose significativement en public. Le modèle de comportement - la grammaire - qui sert de repère ici est celle décrite par les interactionnistes quand ils rendent compte que l'individuation du sujet passe *nécessairement* par une interaction entre individus. Une épreuve exemplaire de cette individuation reste, à l'instar de ce qu'indiquent les travaux de Goffman, l'épreuve de la civilité en public où s'attestent des formes de visibilité requises pour assurer la félicité des interactions²¹. Dans cet ordre d'idée, les travailleurs sociaux amènent les usagers à maîtriser les dimensions qui règlent la présentation de soi en public et notamment ce sur quoi repose la distinction entre le privée et le public. Au travers de ce premier type d'apprentissage, la personne est amenée à reconduire les formes caractéristiques mais limitées du traitement du proche dans les sociétés libérales²². On peut ainsi déjà interpréter ce premier mouvement à la lueur du problème de la "colonisation par le proche".

S'individuer en contenant le proche

Comme nous l'avons suggéré, la singularité d'une personne renvoie non seulement à une assignation en propre mais aussi à une manière de s'attacher au monde qui ne se présente pas d'emblée sous des traits facilitant la coordination avec autrui et à fortiori l'inscription dans un ordre public²³. Afin de composer un monde commun, il est donc nécessaire de réduire cette part d'opacité et d'incommensurabilité de la personne afin qu'elle ne trouble pas l'agencement des humains. Un des possibles qui s'offre est de contenir le *proche* dans certaines limites de manière à ce qu'il ne déborde pas sur l'espace des relations individuées et réglées. On retrouve là, la vieille distinction entre le privé et le public, mise au centre du diagramme libéral d'organisation de la société.

Les situations d'hébergement sont particulièrement propices pour rejouer cette division du fait qu'elles offrent de multiples occasions pour distinguer ce qui relève d'un espace – et d'un engagement – privé et ce qui relève d'engagements publics. En insistant sur cette différence, les travailleurs sociaux mettent à l'épreuve les capacités de la personne à se plier aux exigences d'un ordre public :

²¹ Erwin GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne : les relations en public*, Editions de Minuit, Paris, 1973.

²² Marc BREVIGLIERI, "Penser la dignité sans parler le langage de la capacité à agir", intervention aux journées d'études *Critique sociologique et critique sociale*, GSPM/Ifs, Paris, 16 et 17 mars 2006.

²³ Il est possible de fonder un ordre commun sur des relations de familiarité, toutefois son extension sera limitée à des *proches* partageant une histoire commune et une connaissance personnelle des uns et des autres.

*C'est simple, moi je leur dis : en principe je ne viens pas. Si je rentre, je frappe ça c'est sûr. S'il n'y a personne en principe je n'aime pas rentrer **mais je compte sur vous** pour qu'elle soit propre ! Ca n'a pas toujours été le cas, il y a une année en arrière il y a eu des dégâts. [...] Mais il y en a qui me font venir dans leur piaule pour me montrer comme c'est propre, Peut-être qu'il y a du shit dans un tiroir (rire), ils ont peut-être 20 bouteilles de pinard dans leur placard **mais c'est du domaine du privé**. On en a eu un, vous passiez devant la piaule vous tombiez tellement ça sentait des pieds : bon ou bien tu achètes des bonnes chaussettes, tu te fais soigner, tu achètes des déodorants ou tu fais ce que tu veux mais vous faisiez le tour, l'odeur c'était insupportable. Là, il faut peut-être aller voir un peu comment c'est ! Tu fais un effort c'est un peu crade mais une fois de plus **avec des limites en pensant qu'ils vont devoir se réinsérer dans la société**.! Chacun vit aussi comme il veut, comme il peut, ce n'est pas des cellules de prison, c'est chez eux. Donc s'immiscer dans leur vie privée, moyen quoi ! (Johnny, travailleur social)*

Soucieux d'un traitement de l'autre susceptible de lui laisser affirmer son autonomie, les travailleurs sociaux sont amenés à respecter un lieu propre à l'individu, celui de son espace "privé". Suivant une grammaire libérale, ils dessinent les limites d'une liberté négative²⁴, celles qui ne doivent pas être empiétées par l'action des autres.

La dimension éducative de ce dispositif apparaît au travers du lien qui est établi entre la capacité à respecter ces *limites* et la possibilité d'une insertion future. L'épreuve tient plus précisément au fait que l'octroi d'une relative autonomie et d'un espace propre implique, en retour, que l'on puisse *compter* sur la personne. L'existence de dégâts ou d'une odeur qui déborde marque ainsi la défaillance de l'*individu autonome et responsable*.

Les travailleurs sociaux demeurent alors attentifs aux éventuelles défaillances afin d'y pallier. Toutefois, cette attention s'inscrit encore dans le cadre d'une grammaire libérale puisque l'accent est mis sur des repères publics et partageables :

*On part du principe de la **visibilité**. Par contre, on leur file des cadenas, donc ils ont un placard avec un cadenas - si c'est dans le placard cadenassé, donc pas visible, cela ne pose pas de problèmes (André, travailleur social)*

Le repère privilégié est le débordement de la personne (qui se donne à voir ou à sentir). Dans ce cadre, l'individu n'est pas d'abord celui qui serait doté d'une volonté spécifique mais celui qui avant tout est à même de maîtriser ses formes de parution publique.

Cette dimension "négative" de l'individualité apparaît clairement dans les interactions publiques qui opèrent aussi par contention de l'épaisseur de la personne. L'apprentissage - dans le cadre d'une entreprise de réinsertion professionnelle - de la capacité à "donner des excuses" présente un cas exemplaire :

²⁴ Isaiah BERLIN, "Two concepts of liberty", dans Isaiah BERLIN, *Liberty*, Oxford University Press, United States, 1995, p. 166-217.

Un stagiaire est en retard un matin, je vais lui demander ce qui s'est passé, donc il va me raconter un problème qui a fait qu'il était en retard. Et il va le raconter franchement, donc je ne lui apprends pas à donner une excuse pour un retard mais sans forcément mentir, sans forcément raconter par le menu tout ce qu'il lui est arrivé... De plus en plus, je dis au stagiaire : "Écoutez je ne vous demande pas de me raconter votre vie, je vous demande juste de me dire en deux mots pourquoi vous êtes en retard ce matin" (Bernard, directeur d'une entreprise de réinsertion professionnelle)

En particulier, le souci de Bernard est lié ici à la mésaventure d'un ancien stagiaire qui, une fois embauché dans une entreprise, avait commencé à débiller ses problèmes personnels à son supérieur pour justifier un retard, entraînant par la suite un fort soupçon sur la confiance que l'on pouvait placer en lui.

Afin alors d'aider à surmonter une telle épreuve publique, Bernard s'efforce désormais d'apprendre au stagiaire à filtrer ce qu'il laisse paraître de l'épaisseur de son rapport au monde. Cette opération caractérise plus largement les relations publiques dans la mesure où elles se présentent toujours "cadrées" ; c'est-à-dire que l' "agent peut interagir avec un autre agent, face à face, en laissant au dehors du cadre le reste de leur histoire ainsi que leurs autres partenaires"²⁵. L'excuse suppose une capacité à mettre en intrigue ce qui nous arrive de manière à pouvoir départager ce qui relève ou non de notre responsabilité en tant qu'individu. La contention du *proche* s'opère ici par le biais d'un tri dans les éléments qui peuvent paraître en public afin que "l'interaction ne convoque pas de 'proche en proche' toute la vie sociale"²⁶. En quelque sorte, notre monde proximal ne doit pas déborder du tiroir !

Individuer pour ne pas *dominer*

Bien d'autres exemples pourraient être extraits de l'observation quotidienne du travail social. En effet, le souci de ne pas basculer dans des relations *paternalistes* amène les travailleurs sociaux à systématiquement renforcer les marques d'un traitement de l'autre comme individu autonome et responsable.

C'est le cas, lorsqu'ils *respectent* l'espace privé des personnes hébergées malgré la possibilité de passer outre. C'est aussi le cas, lorsqu'ils multiplient les marques de *respect* dans l'interaction comme le vouvoiement afin d'instituer une symétrie qui éloigne des modèles familiaux :

Cet appartement c'est un lieu d'accueil [...] mais il ne faut pas tomber dans un accueil familial [...] C'est essentiel pour cette raison le vouvoiement (Marie, assistante sociale)

²⁵ Bruno LATOUR, , "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité", dans *Sociologie du travail*, 4, 1994, p. 589.

²⁶ Ibidem.

L'individuation ne dessine toutefois pas simplement le cadre de relations respectueuses. Elle est aussi étroitement liée à la question de la responsabilité individuelle comme le suggèrent nos deux exemples où à chaque fois l'individu est celui aussi tenu de rendre des comptes en première personne. La responsabilisation de l'individu apparaît à ce moment comme une voie essentielle de la subjectivation. Son horizon négatif n'est plus celui de la domination mais celui d'une dépendance durable du "je".

Subjectiver en responsabilisant

Dans ce deuxième chemin vers la subjectivité, le *je* se constitue en apprenant à *répondre* des attendus formels qui pèsent sur lui et à se lier à l'autre dans la promesse du contrat. L'importance du contrat réside ici non seulement dans son lien à la volonté mais aussi dans le fait qu'il renvoie à tout un équipement conventionnel du rapport à l'autre.

Le contrat comme équipement du rapport à l'autre

L'approche pragmatique adoptée ici doit nous amener à comprendre le sujet non seulement comme le résultat d'opérations cognitives mais comme découlant aussi d'une délimitation pratique par le biais d'objets et de dispositifs conventionnels divers, à l'instar de ceux équipant la frontière entre le privé et le public (cadenas, tiroirs, portes). Ces équipements assurent une portée pratique à la subjectivité en déployant ses effets dans le temps et l'espace. Le subjectivation est dès lors aussi l'apprentissage d'une capacité à maîtriser les équipements qui médiatisent notre rapport à l'autre.

A cet égard, Jean-Louis Genard a montré l'importance des dispositifs contractuels dans l'institution pratique d'une "grammaire de la responsabilité"²⁷. Le contrat et son équipement juridique ont permis en particulier d'attribuer une force performative à l'autonomie individuelle en assurant un *pouvoir* réel aux *choix* de la personne. Il n'est donc pas étonnant que l'on retrouve de nos jours le contrat – ou plutôt une opération de contractualisation – au centre des dispositifs de travail social visant l'autonomisation et la responsabilisation des personnes aidées.

Le recours à un cadre contractuel oblige en particulier les participants à se prononcer sur certains liens de proximité, leur conférant ainsi des limites plus claires et une dimension élective congruente avec un idéal d'autonomie²⁸:

²⁷ Jean-Louis GENARD, *La grammaire de la responsabilité*, Cerf, Paris, 1999.

²⁸ Sur l'idéal d'une société élective, cf. Sabine CHALVON-DEMERSAY, "Une société élective : scénarios pour un monde de relations choisies", dans *Terrains*, 27, 1996, p. 81-100.

"Pour certains qui ont aussi des ressources de leur famille on leur demande une garantie. On dit : "Mais écoutez, pour vous couvrir aussi et puis parce que nous on en a besoin, essayez de contractualiser ça avec vos parents". Les parents mettent : je donne tant. Cela fait partie de votre budget, on a besoin d'un papier." (Sandrine, assistante sociale).

Plus largement, l'exigence de contractualisation est un moteur pédagogique puissant dans la mesure où elle tire avec elle l'ensemble des dispositifs qui individualisent la personne et l'oblige à rendre des comptes en première personne. Celui qui rentre dans un rapport contractuel est amené ainsi à éprouver toute la cohérence d'une grammaire de l'autonomie et la manière dont elle assigne à un "je" :

"Le contrat, je pense que c'est un outil intéressant au départ parce que cela déstabilise aussi la personne.[...] "Eh bien oui votre signature vous engage. Dès aujourd'hui c'est vous que cela engage" (Sandrine, assistante sociale)

L'assistante sociale insiste en particulier sur la "signature" renvoyant à la fois à un dispositif d'individuation (nom propre) ainsi que d'inscription dans un ordre légal (permettant de donner effet à la volonté et en retour d'imputer des responsabilités).

La responsabilité contre la dépendance

Cette responsabilisation du *je* permet de mettre à l'épreuve l'autonomie de l'individu sous la forme d'une indépendance à l'égard des proches qui ne *doivent* pas – suivant les exigences d'une grammaire de l'autonomie et de la responsabilité – se substituer pour répondre des attendus qui pèsent sur lui (démarches administratives, etc.).

Celui qui au contraire se décharge durablement sur autrui ne peut plus être considéré comme autonome et responsable, à l'instar de l'enfant. Cette question est au cœur des débats sur l'assistance sociale depuis le siècle dernier sous la forme d'une hantise de l'"assistentialisme", c'est-à-dire d'une aide qui rendrait durablement dépendant celui qui la reçoit en lui ôtant l'envie et la capacité de se prendre en charge. Le travail des assistants sociaux consiste alors à consolider chacune des capacités nécessaires à cette responsabilisation²⁹. Il participe ainsi de la production du sujet attendu des formes contemporaines de régulation de la société.

A cet égard, cette subjectivation par la responsabilisation doit être mis plus largement en relation avec la transformation des exigences propres aux nouvelles formes de régulation et de contrôle qui s'appuient sur – et exigent - les capacités propres à un engagement en tant que sujet autonome et responsable (rapport réflexif à la règle, capacité à choisir et s'engager volontairement et plus largement capacité à porter un "projet"). Si l'on se penche sur ces

²⁹ Luca PATTARONI, "Les compétences de l'individu : travail social et responsabilisation", dans Viviane CHATEL, Marc-Henri SOULET, *Faire face et s'en sortir*, Editions Universitaires, Fribourg, 2002, vol. 2, p.107-114.

nouvelles formes de régulation, on s'aperçoit rapidement qu'elles exigent plus qu'une seule "individualité négative".

La mobilisation du sujet

Une vaste littérature traite de la transformation des modes de régulation allant vers une implication plus active des différents acteurs³⁰. Concernant notre exploration de la subjectivité, il faut noter ici qu'un des éléments fondamentaux de cette évolution est la transformation des registres de mobilisation des personnes. Si dans les modèles de régulation antérieurs, les opérateurs pouvaient se contenter d'obéir à des règles bien délimitées, ils doivent faire preuve ici d'un autocontrôle et d'une implication plus grande - vigilance, sens critique, capacités relationnelles³¹ - supposant une transformation des ressorts de leur engagement. Ces derniers ne peuvent plus relever seulement d'un calcul prudentiel mais nécessitent une incitation positive.

La question de la *motivation* devient ainsi un élément central de ces politiques. Elle permet d'opérer le déplacement du contrôle "de l'extériorité des dispositifs organisationnels vers l'intériorité de la personne"³². Il s'agit de disposer de personnes qui aillent d'elles-mêmes dans le sens attendu et qui en plus soient suffisamment *motivées* pour assumer certaines tâches qui peuvent s'avérer autant voire plus pénibles³³ que dans les autres formes d'organisation du travail ou, plus généralement, d'organisation de la société au risque d'épuiser le *sujet*³⁴.

La mise en avant de "projets" délimités dans le temps et capables de susciter le ressort positif d'une *excitation*, d'un *enthousiasme*, voire encore un certain *engouement*, peut être vue comme un des mécanismes utilisés pour entraîner l'implication attendues des personnes. L'accent placé par ailleurs sur les questions de sensibilisation ou encore de conscientisation³⁵ nous semble aussi répondre d'une même nécessité de mobilisation des personnes. Ces deux opérations visent en effet à doter les personnes des ressorts – celui d'un souci du vulnérable ou

³⁰ Voir à ce propos, Boltanski et Chiapello, 1999 ou encore De Munck, 1997.

³¹ Françoise DIGNEFFE, Mohamed NACHI, Thomas PERILLEUX, , "En guise de conclusion : Des contrôles sans fin(s) ou le passage de la vérification à l'autocontrôle permanent", dans *Recherches Sociologiques*, 1, 2002, p. 109-126.

³² Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Seuil, Paris, 1999, p.125.

³³ L'autonomisation implique en retour une vigilance accrue de la part des opérateurs et un contour plus flou des obligations qui s'avèrent sources d'inquiétude et parfois d'épuisement. Sur ces questions, cf. Thomas PERILLEUX, *Les tensions de la flexibilité*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001

³⁴ Sur la vulnérabilité du sujet trop sollicité et exposé, cf. Eric DOIDY, *La vulnérabilité du sujet politique : régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*, Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2002.

³⁵ On peut citer l'exemple des politiques de protection de l'environnement qui, du fait qu'elles reposent tout particulièrement sur l'engagement attentif des individus, sont constamment en train de souligner l'importance des efforts de sensibilisation.

encore celui d'une conviction – à même de les amener à s'impliquer de manière plus importante dans leur activité en déployant la vigilance attendue ou en étant prêtes à supporter certains efforts plus soutenus³⁶.

On voit poindre ici un des éléments essentiels de la subjectivité qui est celui des ressorts de l'action, c'est-à-dire la qualité de ce qui fait agir les personnes. Cette question nous éloigne d'une perspective qui considérerait seulement la dimension passive d'un assujettissement à un ordre et nous conduit à considérer les caractéristiques du *je* qui s'engage.

Cette activation de la personne implique un troisième processus de subjectivation, celui qui passe par la "bonne" motivation du sujet, c'est-à-dire par un travail sur les ressorts de son engagement. Ce travail est nécessaire car il ne suffit pas simplement d'en appeler à différents ressorts de l'engagement mais encore de s'assurer de l'aptitude de la personne à canaliser sa volonté³⁷.

Subjectiver en motivant

La subjectivation par la motivation renvoie à l'apprentissage d'une maîtrise de l'individu sur ce qui le mobilise. Cette maîtrise se gagne aussi sur le proche dans la mesure où il doit être capable de tenir à distance ou traduire certaines sollicitations extérieures afin de les ressaisir comme autant de motifs personnels d'engagement. Aux capacités nécessaires pour assumer une responsabilité s'ajoute une dimension conative, exprimée dans une grammaire de l'autonomie et de la responsabilité par l'idée de "volonté".

Dans le quotidien du travail social, les épreuves d'une subjectivation par la motivation vont porter à la fois sur l'existence d'une volonté de "s'en sortir" et sur la capacité à s'intéresser à la société. Prises ensemble, ces deux facettes de la motivation personnelle doivent assurer que la personne ne se replie pas sur elle-même – *se claustrant* dans un monde proximal - mais se dirige d'elle-même vers les épreuves conditionnant une participation "normale" à la société.

³⁶ Il est clair que là réside précisément la possibilité d'un "asservissement volontaire" de la personne et il faut pouvoir le dénoncer, cf. Jean-Léon BEAUVOIS, *Traité de la servitude libérale*, Dunod, Paris, 1994. Néanmoins, on ne peut ignorer que le gain d'autonomie, ou la possibilité d'avoir l'impression de participer à quelque chose de légitime ou simplement excitant, rejoignent des aspirations fortes liées à la critique – dans les années 60 - des modèles antérieurs de société qui apparaissaient déshumanisants et aliénants, cf. Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Seuil, Paris, 1999. Se contenter de dénoncer une "servitude volontaire" empêche de saisir les contradictions qui traversent notre société et la manière dont elle fait face à la double exigence de libération et d'ordonnement des personnes.

³⁷ Joan STAVO-DEBAUGE, "Des faiblesses de la volonté des "jeunes" à l'abord des épreuves de recrutement", dans Marc BREVIGLIERI et Vincenzo CICHELLI, *Adolescences méditerranéenne. L'espace public à petit*, Maisonneuve et Larose, Paris, à par.

La volonté de "s'en sortir"

Pour les travailleurs sociaux, une des premières étapes de ce processus est liée à l'affermissement d'une volonté propre à la personne qui trouve son moteur dans un désir de "s'en sortir" :

Il s'agit de tendre une perche à des gens qui émettent l'envie de s'en sortir quoi !

On attend de la personne un rôle moteur dans son quotidien qu'elle fasse des démarches (André, travailleur social)

Joan Stavo-Debaugue rend attentif aux différentes manières par lesquelles les travailleurs sociaux arrivent à éprouver une telle "motivation", en commençant par une évaluation de l'"allure" générale du jeune révélant un certain élan ou encore une "disposition à l'apprentissage"³⁸. La coprésence dans les lieux d'hébergement permet alors d'éprouver dans le temps la consistance de ce désir.

Le travail de subjectivation passe ici par le soutien et l'étayage d'une volonté souvent défaillante. En apportant leur soutien, les travailleurs s'efforcent néanmoins encore de respecter les exigences d'une grammaire de l'autonomie qui invite à se garder d'"imposer" son aide ou ses avis. Ce soutien prend ainsi la forme, par exemple, de "conseils" laissant une marge d'appréciation à celui qui le reçoit³⁹. La personne apprend à discerner ce qu'elle désire et à les faire entendre dans des choix qu'elle peut justifier et opposer aux autres.

Pour éviter toutefois la *claustration* de la personne, les travailleurs sociaux ne se contentent pas de travailler sur la consistance de la volonté personnelle mais aussi sur ce qui peut l'inciter à se projeter activement dans la société. Il ne s'agit pas seulement de constituer un sujet doué d'autonomie mais encore de le rendre capable de se mobiliser dans un *projet*.

Les ressorts qui portent vers le monde

Un des ressorts classique de la mobilisation des personnes dans la société est celui des *convictions* d'ordre civique. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater une multiplication de l'usage de la thématique de la *citoyenneté* dans les contextes d'aide social les plus divers (lutte contre la toxicomanie, insertion des jeunes adultes, etc.).

Nous on a tendance de plancher plutôt les actions de prévention avec un max. de travail sur la citoyenneté. Pour moi, responsabilité-citoyenneté c'est très proche (Cédric, travailleur social)

³⁸ Idem.

³⁹ Idem.

On leur explique aussi ce que cela veut dire les impôts : "Hein, vous êtes citoyen, l'Etat social, il repose aussi sur vous". On leur dit qu'ils ont aussi des responsabilités, qu'ils sont acteurs de ce système (Sandrine, assistante sociale)

La responsabilité ne se clôt pas ici sur la seule exigence de ne pas reporter sur autrui la charge de ce qui nous arrive mais elle pointe vers la capacité à assumer certaines tâches plus générales, supposant la capacité de la personne à se mobiliser. La référence à l'Etat Social renvoie, par exemple, à la question de la *solidarité* devenue elle aussi un thème récurrent du travail social. Elle implique la constitution d'un *sujet* "mobilisé" développant un rapport à la société différent de celui exigé de l'individu libéral.

En deçà de ces ressorts civiques - qui restent malgré tout difficiles à instaurer - les travailleurs sociaux font aussi fond sur d'autres ressorts de mobilisation.

Au niveau le plus fragile, le simple fait d'attribuer certaines responsabilités à une personne, de lui "faire confiance" alors que tous lui ont retiré cette confiance, peut amener un "sursaut"⁴⁰ susceptible d'entraîner une mobilisation momentanée (autour d'une tâche confiée comme celle de préparer un repas ou de faire des courses). Le problème demeure alors de nourrir durablement cette confiance et d'amener la personne à s'exposer plus largement.

On a évoqué plus haut l'importance d'émotions comme l'enthousiasme suscité par un projet. Les travailleurs sociaux s'appuient ainsi souvent au départ d'une collaboration sur les projets des personnes, même les plus "invraisemblables", afin de profiter de cet élan. Toutefois, cet appui n'est que momentané puisque rapidement leur travail va consister à amener la personne à reformuler leurs projets et désirs sous des formats "réalistes". Ce travail est essentiel dans la perspective d'un processus de subjectivation car l'enthousiasme est aussi ce qui peut déborder la personne et noyer sa volonté⁴¹.

Mobiliser pour "faire sortir"

La subjectivation apparaît dans ce dernier processus comme un moyen pour extraire la personne de ses seules attaches de proximité qui - lue depuis une grammaire de l'autonomie - menacent de l'"étouffer". Afin d'amener la personne à "s'en sortir", les travailleurs sociaux sont avant tout soucieux de la *faire sortir* d'elle-même en la projetant littéralement dehors.

Minimalement, ce souci d'éviter la claustration peut conduire les institutions de travail social à chercher la confrontation avec d'autres personnes plus insérées. Ainsi, dans la plupart

⁴⁰ Sur le sursaut impliqué par le "faire confiance", cf Ricoeur, 1997, 169.

⁴¹ Joan STAVO-DEBAUGE, "Des faiblesses de la volonté des "jeunes" à l'abord des épreuves de recrutement", dans Marc BREVIGLIERI et Vincenzo CICHELLI, *Adolescences méditerranéenne. L'espace public à petit*, Maisonneuve et Larose, Paris, à par.

des lieux enquêtés, on était soucieux de ne pas créer de "ghetto" en cherchant à ouvrir les lieux à d'autres personnes ou activités⁴².

Il s'agit ensuite de faire sortir la personne, c'est-à-dire de l'extraire d'un espace trop familier qui ne serait pas à même de la stimuler :

*Lorsqu'on commence à avoir un objectif clair pour lui, nous ce qui nous intéresse aussi c'est qu'il bosse en général, **qu'il ait une activité à l'extérieur**. Qu'on sache qu'il ne zone pas toute la journée ! Que le matin, il se lève et qu'il va au boulot ou qu'il ait une activité quelconque, il n'est pas toute la journée à côté quoi (Antoine, travailleurs social)*

La possibilité d'instituer un sujet tient ainsi étroitement à la possibilité de trouver des activités qui la mobilisent à l'extérieur et lui imposent un certain rythme. Le sujet devient alors celui qui est capable d'explorer le monde et de basculer dans différents registres d'engagement allant des plus familiers aux plus publics. Mais le peut-il vraiment dans le cadre institué d'une grammaire de l'autonomie et de la responsabilité ?

Afin de répondre à cette question, il nous faut opérer en conclusion un retour critique sur la subjectivation comme parcours vers l'autonomie et la responsabilité.

Figures de la subjectivité

L'individu autonome et responsable n'est qu'une des manières possibles pour tenir ensemble l'exigence d'une émancipation de la personne et la constitution d'un ordre commun. Il nous semble alors problématique d'assimiler la subjectivité à la seule figure de l'individu autonome et responsable. Problématique, car cette figure n'est pas forcément la plus adéquate pour résoudre les contradictions entre l'émancipation et l'intégration. En effet, le sujet décrit au fil de cet article pose problème tant au regard de l'exigence d'émancipation de la personne qu'à celui de la composition d'un ordre commun. Ce caractère problématique tient au fait qu'il opère une double réduction.

La première concerne l'espace du *proche*. S'il est vrai que la singularité de la personne pose un problème fondamental quant à la possibilité de l'institution d'un monde commun ; à l'inverse, l'accent mis sur la grammaire de l'autonomie peut s'avérer à la longue dangereux pour le maintien d'une assise de la personne dans le proche. La peur de la "colonisation par le proche" induit petit à petit une "colonisation du proche", c'est-à-dire une extension telle des

⁴² On retrouve derrière ce souci les traces de la critique d'inspiration foucauldienne contre l'enfermement dans des institutions spécialisées (asile, prison, etc.).

exigences d'une grammaire de l'autonomie qu'elles rendent impossibles un frayage familial avec le monde et autrui⁴³.

La deuxième réduction est celle des ressorts de l'engagement. En effet, le travail d'alignement de ressorts aussi divers que ceux relevant de l'affectivité ou de la conviction sur le format du motif raisonnable de l'individu autonome menace de faire perdre l'ampleur nécessaire pour fonder un sens à la vie des personnes ainsi que pour réaliser certaines formes de bien commun qui résistent au modèle de la responsabilité (à l'instar de la convivialité).

Ce problème est déjà sous-jacent à la question de la responsabilisation qui doit être comprise comme une tentative pour inscrire dans le cadre d'une grammaire de la responsabilité des formes d'engagement excédant largement la figure de l'individu libéral. L'individu responsable doit désormais être prédictible, autonome, soucieux du vulnérable et du surcroît enthousiaste. Les efforts de responsabilisation plutôt que de résoudre la délicate question des limites de l'implication des personnes dans la constitution d'une société juste et bonne ne font que refléter les contradictions dues à l'extension parfois démesurée de ce qui est attendu du membre de notre société⁴⁴.

En fin de compte, c'est la possibilité même de composer une société véritablement plurielle qui est en jeu, une société dont les *sujets* seraient eux-mêmes multiples, pouvant accéder à leur rythme au spectre le plus large des modalités d'engagement dans le monde. Il semble qu'il y ait là une tâche pour les politiques publiques qui doivent être même d'offrir cette diversité et ne pas l'écraser dans le dessin d'une figure unique de la *bonne* subjectivité.

Jean-Léon BEAUVOIS, *Traité de la servitude libérale*, Dunod, Paris, 1994.

Isaiah BERLIN, "Two concepts of liberty", dans Isaiah BERLIN, *Liberty*, Oxford University Press, United States, 1995, p. 166-217.

André BERTEN, Pablo DA SILVERA, Hervé POURTOIS, *Libéraux et communautariens*, PUF, Paris, 1997.

Luc BOLTANSKI, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Seuil, Paris, 2004.

Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Seuil, Paris, 1999.

Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994.

Marc BREVIGLIERI, "Bienfaits et méfaits de la proximité dans le travail social", dans Jacques ION (dir.), *Le travail social en débat*, La découverte, Paris, 2005.

Marc BREVIGLIERI, "Penser la dignité sans parler le langage de la capacité à agir", intervention aux journées

⁴³ Le phénomène de "colonisation du proche" évoqué ici s'apparente à l'idée développée par Habermas de "colonisation du monde vécu" tout en tentant de spécifier ce qui peut être en jeu et qui est trop souvent confondu chez lui du fait de la trop grande extension de la notion de "monde vécu" (qui englobe à la fois la question de la proximité et de l'individualité autonome).

⁴⁴ Pour une critique des exigences pesant sur l'individu "employable" voir Thomas PERILLEUX, "Se rendre désirable. L'employabilité dans l'Etat social actif et l'idéologie managériale", document de travail n°147, Chaire Hoover d'éthique et d'économie sociale.

d'études *Critique sociologique et critique sociale*, GSPM/Ifs, Paris, 16 et 17 mars 2006.

Marc BREVIGLIERI, Luca PATTARONI & Joan STAVO-DEBAUGE, "Quelques effets de l'idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social", dans *Revue suisse de sociologie*, 29 (1), 2004, p. 141-157.

Marc BREVIGLIERI, Joan STAVO-DEBAUGE, "Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation", dans François Eymard-Duvernay, *L'économie des conventions : méthodes et résultats*, tome 2, La Découverte, Paris, 2006

Sabine CHALVON-DEMERSAY, "Une société élective : scénarios pour un monde de relations choisies", dans *Terrains*, 27, 1996, p. 81-100.

Jean DE MUNCK, "Normes et procédures : les coordonnées d'un débat", dans Jean DE MUNCK, Marie VERHOEVEN (dir.), *Les mutations du rapport à la norme : un changement dans la modernité ?*, De Boeck Universités, Paris, Bruxelles, 1997, p. 25-63.

Françoise DIGNEFFE, Mohamed NACHI, Thomas PERILLEUX, , "En guise de conclusion : Des contrôles sans fin(s) ou le passage de la vérification à l'autocontrôle permanent", dans *Recherches Sociologiques*, 1, 2002, p. 109-126.

Eric DOIDY, *La vulnérabilité du sujet politique : régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*, Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2002.

François DUBET, *Le déclin de l'institution*, Seuil, Paris, 2002.

François EWALD, *L'Etat-Providence*, Grasset, Paris, 1984.

Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.

Jean-Louis GENARD, *La grammaire de la responsabilité*, Cerf, Paris, 1999.

Erwin GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne : les relations en public*, Editions de Minuit, Paris, 1973.

Bruno LATOUR, , "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité", dans *Sociologie du travail*, 4, 1994, p. 587-607.

Luca PATTARONI, "Les compétences de l'individu : travail social et responsabilisation", dans Viviane CHATEL, Marc-Henri SOULET, *Faire face et s'en sortir*, Editions Universitaires, Fribourg, 2002, vol. 2, p.107-114.

Luca PATTARONI, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Paris/EHESS, Genève/Université de Genève, 2005.

Luca PATTARONI, "Le care est-il institutionnalisable ? Quand la politique du care émousse son éthique", dans Patricia PAPERMAN et Sandra LAUGIER (éd.), *Ethique et politique du care*, Raisons Pratiques, vol.16., Editions de l'EHESS, 2006.

Thomas PERILLEUX, *Les tension de la flexibilité*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001

Thomas PERILLEUX,, *"Se rendre désirable. L'employabilité dans l'Etat social actif et l'idéologie managériale"*, document de travail n°147, Chaire Hoover d'éthique et d'économie sociale, Faculté catholique de Louvain, 2005.

John RAWLS, *Libéralisme politique*, PUF, Paris, 1995.

Paul RICOEUR, "Autonomie et vulnérabilité", dans Antoine GARAPON et Denis SALAS (éd.), *La justice et le mal*, Paris, 1997, p. 165-184.

Joan STAVO-DEBAUGE, "Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. Partie I : Tu ne catégoriseras point ! ", dans *Carnets de Bord*, 6, 2003.

Joan STAVO-DEBAUGE, "Des faiblesses de la volonté des "jeunes" à l'abord des épreuves de recrutement", dans Marc BREVIGLIERI et Vincenzo CICHELLI, *Adolescences méditerranéenne. L'espace public à petit*, Maisonneuve et Larose, Paris, à par.

Laurent THEVENOT, "Le régime de familiarité : des choses en personne", dans *Genèses*, 17, 1994, p. 72-101.

Laurent THEVENOT, "Ethique et sens du juste : enquête sur les jugements de valeur", dans Pierre LIVET, *L'éthique à la croisée des savoirs*, Vrin, Paris, 1996, p. 149-177.

Laurent THEVENOT, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

Peter WAGNER, *Liberté et discipline : les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996.

Jean-Marc WELLER, "Stress relationnel et distance au public. De la relation de service à la relation d'aide", dans *Sociologie du travail*, 44, 2002, p. 75-97.